**ENFOUISSEMENT RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES CHEMIN DES GARENNES**

Le but de l’enfouissement est de dissimuler les réseaux électriques et téléphoniques sur le Chemin des Garennes. La création de l’éclairage public sera réalisée en même temps que les travaux.

L’entreprise ENGIE SOLUTION réalisera l’ensemble des travaux pour le département de la Sarthe.

**Planning prévisionnel des travaux**

Les travaux débuteront **le lundi 29 Mars 2021**



**Extrait de l’ARRETE N° 21-2021 Arrêté de circulation Chemin des Garennes travaux d'enfouissement de réseaux**

ARTICLE 1er :

A compter du lundi 29 mars 2021, pour une durée de 1 mois, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur le chemin des Garennes sauf riverains.

ARTICLE 2 :

Pendant la durée des travaux, aucun stationnement sur le Chemin des Garennes ne sera autorisé excepté pour les véhicules affectés au chantier.

ARTICLE 3 :

La signalisation nécessaire à l’application dudit arrêté sera mise en place, entretenue et à la charge de l’entreprise INEO Atlantique Réseaux.

ARTICLE 4 :

L’entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l’administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

**MERCI DE VOTRE COMPREHENSION**

Le 23 mars 2021 Le Maire

Jean Pierre FRIMONT